



Favoriser le développement des Premières Nations grâce aux procédures d'enregistrement foncier

Registre de la Gouvernance des Terres Premières Nations (RGTPN)

SÉRIE DE JOURNÉES PORTES OUVERTES

Région de l'Ouest | Région des Prairies | Région de l'Est | Québec

Consulter le Bureau des terres des Premières Nations

Une première étape cruciale pour les promoteurs et les développeurs



Recherche de parcelles

Levés juridiques
Limites légales
enregistrées

Intérêts enregistrés
Baux, licences ou droits
de passage existants

Questions en suspens
Gravements ou
dossiers non résolus

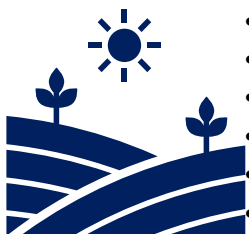
Lois, plans et
politiques
des
Premières
Nations

Procédures
d'aménagement
du
territoire

Qu'est-ce qui constitue un aménagement foncier ?

Exemples d'activités qui nécessitent un processus d'aménagement ou un permis.

Modification, transformation ou restauration du relief



- Débroussaillage
- Abattage et plantation d'arbres
- Nivellement et remblayage
- Carrières de gravier
- Mise en valeur des ressources
- Restauration ou amélioration de l'habitat

Installation ou entretien d'infrastructures et de travaux publics



- Eau et eaux usées
- Stations de transfert et d'élimination
- Gestion des eaux pluviales
- Canaux d'irrigation, fossés
- Canalisations, services publics

Construction, modification, rénovation ou démolition de structures



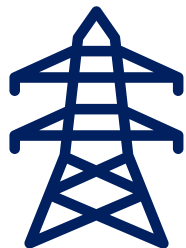
- Maisons, bureaux et installations industrielles, hôpitaux, écoles
- Clôtures, piscines
- Terrasses, remises, garages
- Éclairage et signalisation

Subdiviser, stratifier ou Création d'intérêts fonciers



- Baux et sous-baux
- Licences et permis
- Servitudes et droits de passage
- Création ou consolidation de parcelles foncières

Raccordement aux services publics et autres services



- Électricité
- Énergies renouvelables
- Internet
- Télécommunications
- Gaz naturel, systèmes de chauffage
- Eau, services d'assainissement

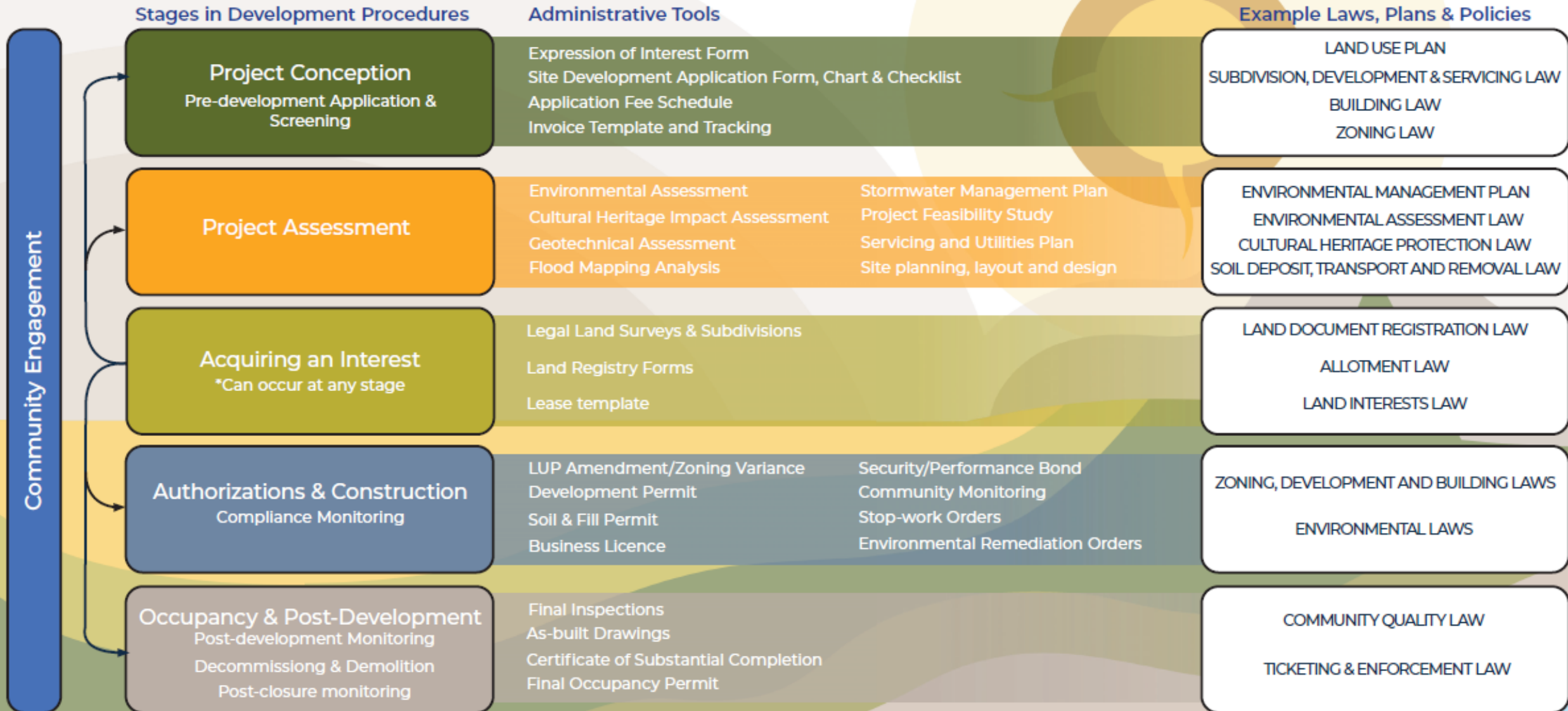
Infrastructures de transport



- Routes et intersections
- Ponts et ponceaux
- Aires de stationnement, allées
- Trottoirs, sentiers publics
- Aéroports et pistes d'atterrissage

Land Development Procedures under Land Code

Land development does not always follow a linear path. This information is provided to aid in understanding the basic stages and logic of land development procedures.



Processus type d'aménagement foncier dans le cadre du Code foncier

Illustration des étapes types d'un processus d'aménagement mené par la communauté en vertu du Code foncier.

1. Candidature et présélection

- Manifestation d'intérêt / Soumission d'une pré-demande
- Examen de la conformité avec le plan d'aménagement du territoire
- Identification de l'intention du projet et des exigences de base

2. Examen de l'utilisation des sols et rezonage

- Évaluation de la conformité avec le plan d'aménagement du territoire
- Lancer la modification du zonage ou du plan si nécessaire
- Consultation de la communauté et autorisation du conseil municipal

3. Enregistrement des intérêts fonciers

- Confirmer ou créer un intérêt foncier légal (bail, licence, droit de passage)
- Enregistrer en vertu de la loi sur les intérêts fonciers ou du registre

4. Lotissement et arpentage

- Réaliser des levés légaux et créer des parcelles
- Levé certifié et confirmation des limites sous l'autorité des Premières Nations

5. Évaluation du projet

- Évaluations environnementales, culturelles et géotechniques
- Examen de la faisabilité, des services et de la conformité réglementaire

6. Conception des services et des infrastructures

- Préparation des plans pour l'eau, l'électricité, le drainage et l'accès
- Examen des normes techniques et environnementales

7. Autorisations et construction

- Délivrance des permis d'aménagement et de construction
- Conformité et surveillance continues
- Application des lois pertinentes en matière d'aménagement, de construction et d'environnement

8. Occupation et post-développement

- Inspection finale et permis d'occupation
- Certificat d'achèvement délivré
- Surveillance post-développement et rapports à la communauté

Exemples de lois foncières des Premières Nations



**Utilisation des terres, zonage et
et aménagement**



**Attribution,
intérêts et licences**



**Évaluation et protection
environnementales
et protection de l'environnement**



Gestion des ressources naturelles



**Intrusion,
application de la loi et
contraventions**



Location résidentielle



Permis et licences commerciaux



**Expropriation des Premières
Nations**

Gouvernance du code foncier : gestion des intérêts et des droits



Intérêts permanents Les intérêts actifs au moment de l'entrée en vigueur du code foncier resteront en vigueur selon leurs modalités et conditions actuelles.

Terres désignées

Les Premières Nations ne sont pas soumises aux conditions d'une désignation si aucun intérêt n'a été accordé sur les terres désignées.



Droits des membres

Les droits existants des membres en possession légale des terres des Premières Nations, y compris la possibilité de transférer, de louer et de partager les revenus tirés des ressources naturelles, sont définis dans le code foncier.



Nouveaux intérêts et licences

Les nouveaux intérêts, droits fonciers ou licences ne peuvent être acquis ou accordés que conformément au code foncier.



Hiérarchie des intérêts sur les terres des Premières Nations



Types d'intérêts des Premières Nations et des membres

Terres des Premières Nations

- Gérées pour l'usage et le bénéfice de la communauté.
- Les lois sur le zonage régissent l'utilisation des terres pour : les écoles, les bureaux de santé et gouvernementaux, le logement, les infrastructures, les zones de conservation, les entreprises appartenant aux Premières Nations.

Propriétés individuelles

- Régies par le code foncier des Premières Nations et les lois/politiques connexes.
- Toutes les Premières Nations n'accordent pas de propriétés individuelles ; cela dépend de leur code foncier spécifique.
- Les intérêts des membres peuvent inclure : des propriétés résidentielles, récréatives et commerciales.
- Les non-membres ne peuvent détenir de droits permanents sur les terres des Premières Nations.



Types d'intérêts immobiliers

Bail, sous-bail, hypothèque

- S'applique aux intérêts de tiers sur les terres des Premières Nations.
- Intérêts accordés en vertu du code foncier d'une Première Nation, y compris les baux, les sous-baux et les hypothèques.
- Parmi les exemples d'utilisation des terres louées, on peut citer les espaces commerciaux ou de vente au détail, les bureaux loués à des institutions tierces et les installations récréatives.

Permis, servitude ou droit de passage

- Utilisé pour les infrastructures et les accès, y compris les services publics, les routes et les voies ou couloirs d'accès.
- Les permis sont couramment utilisés pour l'abattage d'arbres et l'extraction de minéraux, de pierres, de sable, de gravier, d'argile, de terre ou d'autres matériaux.



Situation actuelle : Enregistrement des intérêts sur les terres des Premières Nations



Aménagement foncier

- Lois, politiques et procédures
- Demandes d'aménagement
- Approbations environnementales
- Permis d'aménagement et frais

Registre foncier

- Code foncier, lois, politiques et procédures
- Arpentage et lotissement
- Formulaires du registre foncier
- Frais d'enregistrement

Chaque Première Nation aura ses propres processus.
Il est important de contacter le bureau de gouvernance foncière des Premières Nations

FORM B Tzeachten First Nation DEVELOPMENT PERMIT APPLICATION 2019

Is this the first time applying for a Development Permit for this Project?
 Yes No

PART ONE APPLICATION FOR DEVELOPMENT

For Office Use Only
File #:
Date Received (YYYY/MM/DD):
Date Reviewed by Manager/Committee:

1. Applicant Information:
Name: _____

Tzeachten First Nation
Tzeachten (TZFN) Lands Register
Form No. TZFN-02-B (Non-Member)
(FORM AS OF July 1, 2010)

FOR OFFICE USE ONLY:
APPROVED AS TO THE FORM BY THE REGISTER OF LANDS PARALLEL TO THE TZEACHTEN FIRST NATION LANDS CODE
Signature: _____
Date: _____

GENERAL INSTRUMENT – PART 1

1. APPLICATION
Date: _____ Name of Person Holding Interest to be Registered or Transferred: _____
Address: _____ Phone No.: _____
Email Address: _____ MUST BE SIGNED By Applicant, Applicant's Solicitor or Agent or this will not be registered

2. PARCEL IDENTIFIER
PIN: _____ Lot No.: _____
Plan No.: _____ Reserve Name & No.: _____

3. NATURE OF INTEREST
Description (Type): _____
Person interested: _____

4. TERM
Part 2 of this instrument

Tsleil-Waututh Nation
Lands Registry
3178 Alder Court
North Vancouver, BC V7H 2V6
Tel: (604) 929-3454

Schedule of Land Administration Fees
TWN-06

LAND ADMINISTRATION FEES
In effect as of April 01, 2020
Fees are subject to change without notice

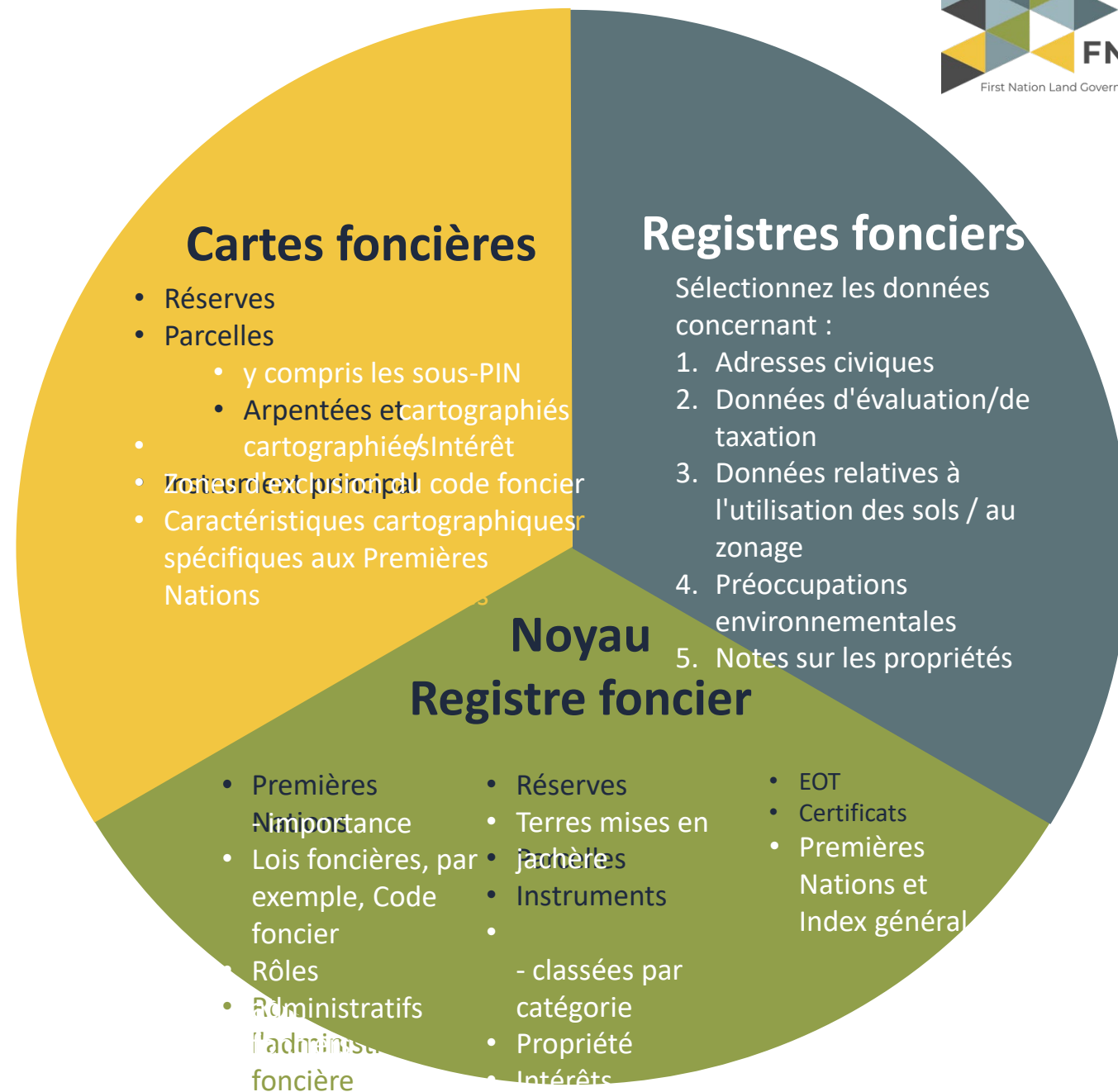
Please note we have a 3 business day turnaround (processing) time.
Please make all cheques payable to "Tsleil-Waututh Nation".

Item	Fee	GST	Total
Lease	\$285.71	\$14.29	\$300.00
Sublease	\$285.71	\$14.29	\$300.00
Assignment of Lease	\$285.71	\$14.29	\$300.00
Assignment of Sublease	\$285.71	\$14.29	\$300.00
Mortgage	\$285.71	\$14.29	\$300.00
Assignment of Rents	\$285.71	\$14.29	\$300.00
Assignment of Mortgage	\$285.71	\$14.29	\$300.00

État futur : Registre de la Gouvernance des Terres Premières Nations

**Objectif : élargir l'accès aux
informations foncières**

**Les nouveaux éléments du RGTPN
relatifs au
le SNTRFP sont surlignés en blanc**



Formation et assistance RGTPN

Plus d'informations seront disponibles au fur et à mesure que nous progresserons du plan de construction à la date de lancement.

Mises à jour régulières

- Supports de formation des formateurs (en cours)
- Perfectionnement grâce à des projets pilotes
- Ateliers de formation FNLO et publics
- Assistance individuelle
- Renforcement des capacités et formation
- Plan de travail transitoire
- Calendrier d'intégration de la FNLO (à déterminer)

Renforcement des capacités et formation

- RC continuera à soutenir les besoins en matière de formation
- Soutenir les Premières Nations dans la gestion efficace des registres fonciers
- RC continuera à financer les projets existants afin de renforcer la gouvernance foncière à long terme

RC-TMPD



Plan de travail transitoire et intégration

- Soutenir la transition des Premières Nations du système FNLRS vers le système RGTPN, y compris les données et les enquêtes
- L'équipe du projet élaborera des plans de travail sur mesure pour suivre les erreurs/omissions dans les registres
- S'aligne sur les efforts d'intégration et de formation prévus pour le deuxième

RGTPN





www.LABRC.com/RGTPN